



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du vendredi 29 mars 2019

Direction Générale Adjointe RESSOURCES  
PROSPECTIVE  
Direction Finances

Référent : Alain DALMASSO

Rapporteur : M. André-Luc SEITHER

**OBJET : DCM N°11-9 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE AZURARENA ANTIBES**

Commissions :

Vu la délibération du 26 septembre 2014 relative à la création du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES, au titre de la gestion de la salle de sports et spectacles sise aux 3 Moulins,

Compte tenu des dispositions réglementaires, après avoir soumis à votre appréciation le Budget Primitif de la Ville, Monsieur le Maire vous demande de bien vouloir examiner le projet de Budget Primitif du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES dressé pour l'Exercice 2019, dans le respect de l'Article 8 de la Loi du 2 mars 1982 relative aux règles de l'équilibre budgétaire, qu'il vous est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente, établie conformément à l'instruction codificatrice n° 96-078 - M14 - du 1<sup>er</sup> août 1996 révisée.

APRES AVOIR EXAMINE chapitre par chapitre, le document budgétaire,

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- **DE PROCEDER** au vote du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES, par chapitre, suivant le détail annexé ;

- **D'ARRETER** ainsi qu'il suit la balance générale du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES :

FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
DEPENSES	1 217 681,38	726 872,23	1 944 553,61
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>1 217 681,38</b>	<b>726 872,23</b>	<b>1 944 553,61</b>
RECETTES	1 115 026,98	219 277,00	1 334 303,98
R 002 RESULTAT REPORTE	610 249,63		610 249,63
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>1 725 276,61</b>	<b>219 277,00</b>	<b>1 944 553,61</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>TOTAL</b>
DEPENSES	725 930,00	219 277,00	945 207,00
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>725 930,00</b>	<b>219 277,00</b>	<b>945 207,00</b>

RECETTES	0,00	726 872,23	726 872,23
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	218 334,77		218 334,77
AFFECTATION AU COMPTE 1068			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>218 334,77</b>	<b>726 872,23</b>	<b>945 207,00</b>

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*